

clubetudiant.com

Le réseau national de résidences étudiantes



Faites votre demande de dossier
en ligne

www.clubetudiant.com

0820 202 330

(0,09€ TTC/mn depuis un poste fixe)

*variables selon les résidences

** Voir conditions en résidence

Créé dans les années 80 par des étudiants bénévoles, l'Office des Services Étudiants (O.S.E) Le Club Étudiant, est aujourd'hui le premier bailleur social étudiant avec 51 résidences étudiantes (sociales, hôtelières, para-hôtelières) implantées dans 30 grandes villes universitaires (Paris et région parisienne, Toulouse, Nantes, Lyon...) soit plus de 7000 logements répartis sur toute la France.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, notre priorité : Permettre aux étudiants de disposer d'un cadre de vie paisible et propice à la réussite de leurs études. Situées à proximité des lieux d'études et des transports en commun, les résidences du Club Étudiant proposent des logements (du studio au T2) meublés ou équipés, tous éligibles aux aides au logement. De nombreux services* sont également mis à disposition des locataires (Internet, laverie, accueil, salle de travail et/ou de sport, surveillance...).

Dans le cadre de notre partenariat, les adhérents PEEP bénéficient d'un accueil privilégié et d'avantages exclusifs :

- Frais de dossier à tarif préférentiel
- Règlement en trois fois sans frais du dépôt de garantie et des frais de dossier
- Avance d'aide au logement durant 3 mois (le temps que la CAF procède au premier versement)**
- Flexibilité dans la date de début de location**

Toujours soucieux de répondre au mieux aux interrogations des étudiants et de leurs parents, le Club Étudiant propose un panel de guides (Job d'été, post bac, logement...), et a mis en place un numéro national (0820.202.330) afin d'accompagner les futurs locataires dans leur recherche de logement et les informer sur les différentes démarches qui en découlent (CAF, constitution du dossier de candidature, conseil juridique, pièges à éviter, formalités administratives...)